

TITRE EXECUTOIRE

DATE		N° QUITTANCE	SOMMES VERSEES	RESTE DU	OBSERVATIONS
Emetteur de la créance			SGC CARCASSONNE AGGLO 90 Bv Pierre Sébard 11000 CARCASSONNE SAS HECTARE 28 rue Aimé Ramon 11000 Carcassonne		
COMMUNE DE LEUC Place de la Mairie 11250 LEUC 0468796185					
COMMUNE DE LEUC					
Destinataire de votre paiement					
SGC CARCASSONNE AGGLO 90 Bv Pierre Sébard 11000 CARCASSONNE					
Exercice 2024	Titre émis le 12/01/2024		N° de bordereau 2	N° de titre 2	Intérêts, taux et point de départ
Objet	Loyer terrain parking Lauquet Contrat de location - Contrat de location - Délibération location Hectare				
Imputation Article-Fonction Opération N° inventaire / Commentaire			Montant Hors Taxe <i>Détail à porter seulement par les organismes ou services assujettis à la TVA</i>	Montant TVA	Somme due
752/75			15 000.00	0,00	15 000,00
			Total somme due		***15000,00€*
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le présent titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire par l'ordonnateur de la collectivité ou de l'établissement public désigné dans le présent acte conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.					
Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur : JORDY Jean-Marie maire					

Papillon détachable - Références à rappeler			
COLLECTIVITE OU COMMUNE DE LEUC			
ETABLISSEMENT : COMMUNE DE LEUC			
EXERCICE	N° TITRE	NOM DU DEBITEUR	SOMME DUE
2024	2	SAS HECTARE	***15000,00€*

A Compter de la réception du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- Trente jours pour payer cette somme au comptable public, selon les modalités détaillées ci-dessous
- Deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées ci-dessous

Comment régler votre créance envers la collectivité publique :

- En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite) : veuillez rapporter le présent avis en venant payer.
- Par carte bancaire, à la caisse de n'importe quelle trésorerie de la Direction Générale des Finances Publiques, munis du présent avis.
- Par chèque bancaire ou postal adressé au comptable chargé du recouvrement : veuillez joindre le talon détachable à votre chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC , sans le coller ni l'agrafer.
- Par virement sur le compte courant du comptable chargé du recouvrement : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable.

Comment contester ou vous renseigner sur votre créance envers la collectivité publique :

Pour tout renseignement complémentaire sur la créance dont le paiement vous est réclamé, vous devez contacter : COMMUNE DE LEUC, Place de la Mairie, 11250 LEUC, 0468796185.

Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous devez déposer un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois suivant la réception du titre exécutoire, ou, à défaut, du premier acte procédant de ce titre ou de la notification d'un acte de poursuite (cf. 2° de l'article L.1617-5 du code général des collectivités locales).

Toute somme non acquittée dans le délai de 30 jours de la réception du présent avis fera l'objet de poursuites engagées par le comptable public indiqué ci-dessus (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans des cas exceptionnels). Pour contester ces poursuites, vous devez déposer un recours devant le juge de l'exécution mentionné aux articles L. 213-5 et L. 213-6 du code de l'organisation judiciaire dans un délai de deux mois suivant la notification de l'acte contesté (cf. 2° de l'article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales).